



CC de Petite Camargue (Siren : 243000593)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Vauvert
Arrondissement	Nîmes
Département	Gard
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	20/11/2001
Date d'effet	20/11/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Jean-Paul FRANC

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	BP10
Numéro et libellé dans la voie	IMMEUBLE LE VAUVERT
Distribution spéciale	145, avenue de la Condamine
Code postal - Ville	30600 VAUVERT
Téléphone	04 66 51 19 20
Fax	04 66 51 19 30
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	27 136
-----------------------------	--------

Densité moyenne 132,47

Périmètre

Nombre total de communes membres : 5

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
30	Aimargues (213000060)	5 700
30	Aubord (213000201)	2 419
30	Beauvoisin (213000334)	4 834
30	Le Cailar (213000599)	2 441
30	Vauvert (213003411)	11 742

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assainissement non collectif <i>SPANC Vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages pour les installations nouvelles est réhabilitées Vérification périodiques du bon fonctionnement de l'ensemble des installations Gestion administrative des programmes d'aide liés à l'assainissement autonome</i> - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte (collective sélective, gestion et création des déchèteries).</i> - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines - Autres actions environnementales <i>Lutte contre la pollution Protection et conservation des eaux superficielles et souterraines Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins ou dans un système aquifère correspondant à une unité hydrographique Politique de prévention contre les inondations au titre de l'animation et de la concertation dans le cadre des démarches de gestion concertée notamment : SLGRI, PAPI Actions de réduction de la vulnérabilité au risque inondation- Gestion de crise et actions de développement de la conscience du risque Définition d'une politique des paysages facilitation des remembrements, gestion des friches agricoles, actions d'accompagnement des contrats territoriaux d'exploitation Participation à la politique de développement durable menée par le Pays Vidourle Camargue</i>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités sanitaires <i>Equipements ou services sociaux ou médicaux, à créer.</i> - Action sociale <i>Mise en place et gestion du centre local d'information et de coordination (CLIC) pour l'élaboration des plans d'aide de l'allocation personnalisée d'autonomie. Actions en matière d'emploi, d'insertion et de formation professionnelle</i>

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, ainsi que les autres zones d'activités économiques et commerciales

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

École intercommunale de musique de petite Camargue Équipements sportifs suivants : piscines et parcours de santé à créer. Équipements ou services sociaux ou médicaux à créer soumis à autorisation au sens du code de l'action sociale

- Activités péri-scolaires

Gestion de la restauration scolaire laquelle concerne : - le fonctionnement des cuisines centrales et satellites propriétés des communes et leur entretien ; - l'entretien des réfectoires ; - l'équipement en matériel et mobilier ; - les travaux sur les bâtiments existants, affectés à la fabrication des repas ou à leur consommation par les enfants, notamment lorsqu'ils s'imposent pour le respect des normes d'hygiène et de sécurité ; - la fourniture et la livraison des repas ; - le service de table ; - la surveillance des enfants, aspect éducatif inclus. Cette compétence s'exerce à l'exclusion : - de l'acheminement des enfants vers les lieux de restauration (encadrement, autocar) ; - de l'aménagement de nouveaux locaux (locaux neufs ou réfections).

- Activités culturelles ou socioculturelles

Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions lorsqu'elles exercent une action sur l'ensemble des communes membres.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Participation à l'élaboration du schéma de cohérence territoriale permettant d'harmoniser les plans locaux d'urbanisme.

- Schéma de secteur

Mise en place d'un schéma de secteur permettant d'harmoniser les plans locaux d'urbanisme.

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

ZAC d'intérêt communautaire : l'intérêt communautaire concerne exclusivement les ZAC d'activités à créer.

- Organisation des transports non urbains

Elaboration d'un schéma de déplacements et transports intercommunautaires incluant obligatoirement la préoccupation de l'accès des personnes en situation de handicap.

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

Application des droits des sols : instruction des certificats d'urbanisme, permis de construire et autorisations spéciales prévues par le code de l'urbanisme, la délivrance de ces documents demeurant du ressort des maires des communes membres.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Sont d'intérêt communautaire l'ensemble des voiries existantes ou à créer qui relient les communes de la communauté entre elles. Sont d'intérêt communautaire l'ensemble des voiries existantes ou à créer qui relient les zones d'activités au réseau routier départemental ou national.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration, mise en œuvre suivi d'un PLH

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) et politiques de subventions aux propriétaires d'immeubles en matière d'amélioration de l'habitat (réfection de façades et construction de garages, notamment).

Autres

- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)

- *Création et gestion d'une police municipale intercommunautaire. - Réflexion en vue de l'élaboration d'un contrat local de sécurité à l'échelon intercommunal et reposant sur l'accord des maires des communes concernées. - Équipements strictement liés à la police municipale intercommunale*
- NTIC (Internet, câble...)
- Digitalisation du cadastre de l'ensemble des communes et mise en place d'un Système d'Information Géographique (SIG).*
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres
- *Aménagement, la gestion et la valorisation des sentiers de randonnée - Gestion et développement de la maison de justice et du droit.*

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
30	PETR Vidourle Camargue (200077857)		98 753
30	SITOM de la région Sud Gard (253002950)	SM fermé	309 267
30	SM EPTB Vistre - Vistrenque (200090892)	SM fermé	327 018
30	SM départemental d'aménagement et gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard (SMDE) (253003065)	SM ouvert	929 445
30	SM SCOT Sud du Gard (253003297)	SM fermé	392 521
13	SM interrégional d'aménagement des digues du Rhône et de la Mer (SYMADREM) (251302048)	SM ouvert	164 348
30	SM EPTB Vidourle (253002539)	SM ouvert	411 288

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)